



RADIO CGT

FUSION / CSE 2018 / 2019, N° 3

NOVEMBRE 2018

Mutuelle/Prévoyance : Où en sommes nous ?

Mutuelle

/

Prévoyance

~

CSE

~

Réponse

à Sud

« La richesse engendre l'esprit de contestation du système, la pauvreté les révolutions »

Aujourd'hui, nous vous confirmons qu'un accord a été trouvé entre l'assureur et la Direction avec la signature d'une majorité de syndicat dont la **CGT**.

Voici les raisons de notre signature:

Faute d'accord, notre contrat avec le Gan aurait pris fin au 31 décembre et nous serions passé sur la mutuelle et la prévoyance de la branche avec pour conséquence:

- Une moyenne de 25% de reste à charge pour les remboursements mutuelle contre 3% aujourd'hui donc moins bien remboursé pour le même prix.
- Une cotisation prévoyance de plus de 20€ par mois à la charge du salarié.
- Une indemnisation maladie dégressive et non plus à presque 100% comme aujourd'hui.
- La disparition du « joker » qui permet aux salariés une fois par an d'être en arrêt sans jour de carence.

Les règles et augmentations qui vont être mises en place sont, comme nous l'avons déjà évoquée, les suivantes :

- **9 % d'augmentation pour la mutuelle** sur 18 mois (3% en janvier 2019, en juillet 2019 et en janvier 2020).
- **1 an d'ancienneté** pour être pris en charge par la prévoyance.
- **Prise en charge** de la prévoyance à partir de **90 jours d'arrêt consécutifs**.
- **Participation des salariés à hauteur** de 40% de la cotisation soit environ **12€ par mois**.

Après plusieurs interventions de la **CGT**, par mail, téléphone ou lors de réunion, **Nous avons réussi à maintenir la prise en charge des arrêts de moins de 3 mois qui s'apparentent à des rechutes** (sur questionnaire médical envoyé par votre médecin à la prévoyance).

Alors non, nous ne sommes pas satisfait de la façon dont s'est déroulée cette négociation et des résultats obtenus mais nous ne pouvions pas laisser les salariés avoir des prestations aussi basses avec des cotisations si élevées.

Dans ce contexte et à la demande de la **CGT**, la Direction s'est engagée à rouvrir les discussions concernant cet accord dès 2020 après une année complète d'application des nouvelles règles.

Accord CSE



Lors des 2 dernières réunions de négociation sur le le fonctionnement du futur CSE, un point divise les 2 entités Acticall et Sitel ainsi que les syndicats:

le périmètre de gestion des œuvres sociales et fonctionnement.

En effet, certains souhaitent **une gestion locale** (chaque site gèrerai indépendamment ses budgets) comme c'est le cas chez Sitel **ou nationale** (mêmes prestations pour tous les salariés) comme chez Acticall.

Alors pour nous, c'est à vous, salariés, de vous exprimer et de faire valoir votre point de vue à vos élus afin de réussir à trancher sur cette question.

Ce qu'il faut savoir c'est que pour la CGT, la gestion nationale a beaucoup plus d'avantages:

- une équité pour tous les salariés, nous sommes tous les salariés d'une même entreprise, nous avons donc tous le droit aux mêmes prestations.
- Un maintien de certaines prestations possible uniquement grâce à une trésorerie importante ce qui ne sera pas le cas en local: Mondiapic, Homair, aide juridique, soutien scolaire entre autre.
- Une comptabilité simplifiée et moins chère avec une seule expertise au lieu de 12 en gestion locale.

"L'homme qui lutte pour autrui est meilleur que celui qui lutte pour lui-même."

Réponse à Sud !

Au vu des derniers tracts diffusés par Sud, nous tenions à clarifier quelques points:

- Lors de la dernière réunion du 14 novembre, **la CGT ne s'était pas positionnée sur sa signature ou non de cet accord** et attendait le retour de la Direction concernant ses revendications.
- **La CGT a soutenu les revendications de Sud** concernant les conditions de travail des salariés.
- **La CGT a été la seule à demander oralement à la Direction** lors de la réunion **le maintien de la prise en charge par la prévoyance en cas de rechute.**

Alors non, Sud n'a pas le monopole de la défense des salariés et s'ils se plaignent de ne trouver aucun soutien au sein des autres syndicats, **c'est en grande partie à cause du dénigrement systématique qu'ils font des autres organisations syndicales, ce qui n'incite pas du tout au rapprochement....**

Contacts

Arnaud Dehe - DP et DS CGT - 06/51/05/48/68 - arnaud.dehe@live.fr
Aurélie Vespasiani - RS CHSCT CGT - 06/21/42/35/17 - a.vespasiani@acticall.com
Caroline Mansuy - DSC CGT - 06/50/54/47/00 - kacolinel54@free.fr